

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 21 mars 2023

Lancement du concours Jardiner Autrement en faveur du climat et de la biodiversité du 21 mars au 4 juin 2023

Pilotée par le pôle Jardiner Autrement de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) et soutenue par l'Office français de la biodiversité (OFB), [la plateforme Jardiner Autrement](#) accompagne depuis 2010 les jardiniers amateurs de tous niveaux dans les pratiques respectueuses de l'environnement.



Le jardin de Lucie et Benjamin, lauréats 2023, catégorie « petit jardin privé »

Les jardiniers engagés dans une démarche en faveur du climat et de la biodiversité sont invités à participer à l'édition 2023 du concours « Jardiner Autrement ».

Les quatre lauréats recevront une plaque de certification à afficher à l'entrée du jardin ou de la cour. Un vidéaste professionnel viendra tourner une vidéo au mois de juillet pour mettre en valeur leur espace de jardinage et leurs savoir-faire.

Ils recevront également un avoir d'une valeur de 200€ à utiliser dans une pépinière ou une jardinerie de leur choix.

Une cérémonie de remise des prix, en présence de la presse, se tiendra durant le mois de septembre à Paris. Cette matinée sera suivie d'une visite sur le thème du végétal dans un endroit inédit.

Les quatre prix d'encouragement recevront quant à eux une sélection de beaux ouvrages sur les plantes et les jardins.

Qui peut participer ?

Tous les jardiniers engagés peuvent présenter leur candidature.

Les dossiers de candidature sont évalués sur la mise en œuvre d'une démarche globale de jardinage respectueux de la nature, sur l'évolution des pratiques et sur le partage des savoir-faire.

Ce concours est ouvert à tous, 4 catégories d'espace de jardinage sont représentées :

- Terrasse, cour ou balcon (jardinage hors-sol)
- Parcelle dans un jardin collectif
- Petit jardin privé (- de 100 m²)

- Grand jardin privé (+ de 100 m²)

Comment participer ?

Pour participer au concours, téléchargez et complétez le dossier de candidature correspondant à l'une des 4 catégories d'espace de jardinage.

Renvoyez-le par mail avant le 4 juin 2023 accompagné de photos représentatives de votre espace de jardinage et de vos techniques.

Deux options pour envoyer le dossier d'inscription avant le 4 juin 2023 :

- par mail à : webmaster@jardiner-autrement.fr
- par courrier, cachet de la poste faisant foi : Société Nationale d'Horticulture de France, Concours Jardiner Autrement, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris.

Dates clés

21 mars 2023 : ouverture du concours

4 juin 2023 : clôture des inscriptions

21 juin 2023 : annonce des lauréats

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

La Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF)

La Société Nationale d'Horticulture de France est ouverte à tous les passionnés de jardins. Son objectif est de diffuser les connaissances et savoir-faire horticoles. Association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, la SNHF développe de nombreux projets et activités : conférences, colloques, journées d'étude, voyages et visites, concours et prix, démonstrations, publications... Elle s'adresse aux jardiniers amateurs, aux professionnels du végétal, aux associations et lycées horticoles et aux collectivités territoriales.

Jardiner autrement

La plateforme Jardiner Autrement, à destination des jardiniers amateurs, est pilotée par le pôle Jardiner Autrement de la Société Nationale d'Horticulture de France et soutenue financièrement par l'Office français de la biodiversité. C'est par ce biais que la SNHF accompagne depuis 2010 les jardiniers amateurs de tous niveaux dans les pratiques respectueuses de l'environnement. La sensibilisation et la diffusion des pratiques de jardinage pour agir en faveur du climat sont plus particulièrement au cœur des missions de Jardiner Autrement.

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité

Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr